

Cases.
Pré.
Borette.

ST. MAURICE

1:1000

VEROSSAZ

Fenille M.



Homologué par le Conseil d'Etat
- 7 MAR. 2001
en séance du

Droit de sceau: Fr. 5.-
L'attesté:
Le chancelier:



Mise à l'enquête: limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir

COMMUNE DE ST MAURICE CANTON DU VALAIS

CADASTRE FORESTIER

PLAN N° 12

Délimitation du périmètre: MM James Madio ingénieur forestier et
Roland Mätral inspecteur d'arrondissement
Relève Bureau de géomètre G. Rey-Bellet S.A.

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur d'arrondissement



Monthey, février 1992

GRB

Georges Rey-Bellet SA
Bureau d'ingénieurs et de géomètres

ST MAURICE	MONTHEY X	VIONNAZ
Ch. Condemines 2 Tel 025 65 15 65 Fax 025 65 19 79	Av. Crochetan 2 Tel 025 71 15 18 Fax 025 71 88 70	Les Arcades Tel 025 81 44 41 Fax 025 81 44 42

Echelle: S Affaire